



La militante israélienne qui a giflé le procureur dâ??Ahed Tamimi
condamn e   huit mois

Description

Le tribunal militaire condamne Yifat Doron, qui a giflé le procureur militaire lors du proc s dâ??Ahed Tamimi,   huit mois derri re les barreaux.

Par Oren Ziv, le 13 mai 2020



Yifat Doron après le 13 mai 2020 après le verdict du Tribunal de Première Instance de Jérusalem. (Yonatan Sindel/Flash90)

Un tribunal israélien a condamné mercredi la militante israélienne Yifat Doron à huit mois de prison pour avoir giflé un procureur militaire pendant le procès d'Ahed Tamimi en mars 2018.

L'incident a eu lieu lors [d'une audience de détermination de peine](#) pour la mère d'Ahed, Nariman, qui a été arrêtée parce qu'elle filmait sa fille en train de gifler un soldat israélien qui était entré dans leur cour pendant une manifestation en 2017 dans le village palestinien de Nabi Saleh.

Doron, qui était au Tribunal Militaire d'Ofer le 21 mars 2018 pour soutenir les femmes de la famille Tamimi, s'est approchée du procureur militaire, le lieutenant colonel Issam Hamad, à la fin de

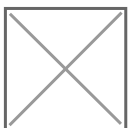
lâ??audience et a criÃ© : *Â« Qui Ãates vous pour la juger ? Â»* et [lâ??a giflÃ©](#). Elle a Ã©tÃ© immÃ©diatement arrÃªtÃ©e et relÃªchÃ©e deux jours plus tard. Doron a refusÃ© toute reprÃ©sentation juridique et nâ??a signÃ© aucune condition de libÃ©ration. Mercredi, le Tribunal de PremiÃ¨re Instance de JÃ©rusalem lâ??a condamnÃ©e Ã payer 3.000 NIS [shekels]. Elle commencera Ã purger sa peine le 1er juillet.

Ahed et sa mÃ¨re ont Ã©tÃ© arrÃªtÃ©es en dÃ©cembre 2017 aprÃ¨s quâ??une vidÃ©o dâ??Ahed giflant un soldat israÃ©lien soit devenue virale. Lâ??incident avait eu lieu quelques heures aprÃ¨s que des soldats aient tirÃ© sur la tÃªte dâ??un cousin dâ??Ahed, [Mohammad Tamimi](#), avec une balle enrobÃ©e de caoutchouc, lui fracassant le crÃ¢ne. Peu aprÃ¨s, des soldats sont entrÃ©s dans la maison de la famille Tamimi. Ahed et sa cousine Nur ont affrontÃ© les soldats armÃ©s, et puis Ahed a giflÃ© lâ??un dâ??eux tandis que Nariman filmait lâ??incident. Ahed, Nariman et Nur ont chacune purgÃ© [huit mois](#) derriÃ¨re les barreaux.

Nabi Saleh fait partie de ces villages de Cisjordanie occupÃ©e qui ont participÃ© [aux manifestations hebdomadaires non armÃ©es contre lâ??occupation](#), et particuliÃ¨rement la prise de contrÃ´le de la source du village par la colonie voisine dâ??Halamish. Nombre de rÃ©sidents de Nabi Saleh ont [Ã©tÃ© tuÃ©s](#) et beaucoup ont Ã©tÃ© blessÃ©s par les soldats israÃ©liens au cours des annÃ©es pendant ces manifestations.

En novembre 2019, le tribunal a reconnu Doron coupable dâ??agression sur un fonctionnaire avec des circonstances aggravantes. Pendant le procÃ¨s, Doron a choisi de se reprÃ©senter elle mÃªme et de rÃ©pondre aux accusations portÃ©es contre elle. Le juge Aharon Cohen a dÃ©clarÃ© que Doron avait commis lâ??acte consistant Ã *Â« perturber le rÃ´le du procureur dans ce procÃ¨s Â»*, faisant remarquer que son action Ã©tait dirigÃ©e contre le parquet militaire tout entier.

Â« Je ne regretterai jamais de mÃªtre tenue aux cÃ´tÃ©s de mes amies et dâ??avoir agi selon ma conscience Â», a dit Doron dans une courte dÃ©claration faite au tribunal dÃ©but mai. *Â« Câ??est un insigne honneur de rejoindre une liste de femmes que je respecte et admire et qui ont Ã©tÃ© condamnÃ©es pour des crimes avec violence dans un tribunal sioniste. Â»*



Nariman Tamimi (Ã gauche), Bassam Tamimi (au centre) et Ahed Tamimi (Ã droite) Ã Nabi Saleh aprÃ¨s la libÃ©ration hors des prisons israÃ©liennes de Nariman et Ahed le 29 juillet 2018. (Oren Ziv)

A cette audience, Doron a refusÃ© lâ??offre du juge Cohen de la condamner Ã des travaux dâ??intÃ©rÃªt gÃ©nÃ©ral. Qui plus est, lâ??avocat Efrat Filzer, qui reprÃ©sentait lâ??accusation militaire, a dÃ©clarÃ© que lâ??agression sur le Lt. Col ; Issam Hamad au Tribunal Militaire dâ??Ofer *Â« nâ??Ã©tait pas un accident Â»* et avait eu lieu parce quâ??il est Ã la tÃªte de lâ??accusation militaire en Cisjordanie. *Â« Lâ??acte mÃªme contre lui est en rÃ©alitÃ© un dÃ©fi Ã tout le systÃ¨me militaire Â»*, a dit Filzer au tribunal. *Â« Lâ??objectif ici est de saper et de dÃ©lÃ©gitimer le systÃ¨me juridique. Â»*

Dans la sentence de 12 pages, le juge Cohen a fait référence à la nature politique des actions de Doron : « C'est une erreur de traiter cette affaire devant nous comme une affaire habituelle dans laquelle une personne en agresse une autre. Il faut regarder cet acte dans le contexte plus large où¹ quelqu'un cherche à saper les règles de gouvernement dans les territoires occupés et cherche à leur nuire. »

Le juge a ajouté que « il ne peut y avoir aucun lien entre la violence et une protestation politique légitime » et que « il faudrait traiter ce genre d'actes de nihilisme politique, qui cherchent à saper les valeurs de l'état et ses institutions, comme une affaire sérieuse ». Tout ceci nous importe, a critiqué Cohen, même si l'acte « vise le régime en [Cisjordanie] ».

Dans une [interview](#) de l'année dernière, Doron a dit qu'elle ne cherchait pas à avoir un geste politique en giflant l'officier israélien : « Je voyais ce geste comme une réaction à la vue de mes amies en détresse. »

Cet article a d'abord été publié en hébreu sur Local Call. A lire [ici](#).

Oren Ziv est une photjournaliste, membre fondateur du collectif de photographes Activestills et rédactrice à Local Call. Depuis 2003, elle a informé sur toute une série de questions sociales et politiques en Israël et dans les territoires palestiniens occupés en mettant l'accent sur les communautés militantes et leurs combats. Ses reportages se sont focalisés sur les manifestations populaires contre le Mur et les colonies, les logements abordables et autres questions socio-économiques, les luttes contre le racisme et les discriminations, et les combats pour la libération des animaux.

Traduction : CG pour l'Agence Média Palestine

Source : [+972 Magazine](#)

date créée
2020/05/15